

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Zone humide du Grand Caton

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS1076

Nom du grand ensemble : La Leysse

Code : V131

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 873981.6136 Y 2078879.474

Altitude moyenne (m) : 311

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 88 91

Date d'établissement de la fiche : 30/09/2005

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés : — présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques : ZH de surface inférieure à 1000 m² longeant une vieille haie.

3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 0.0104028802067

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 131.592946337239

Types de milieux Corine Biotope

PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES

VEGETATION DES SOURCES

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification

Critère phanérogames

Justification Présence de joncs

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : 1

ZICO : 1

Znieff 2ème génération : 1

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires :

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Site inscrit selon la loi de 1930

Remarque SI427 - Lac du Bourget et ses abords

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 - Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats partiellement dégradés.